

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59767

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Heinz-Dieter HEIMANN, *Hausordnung und Staatsbildung. Innerdynastische Konflikte als Wirkungsfaktoren der Herrschaftsverfestigung bei den wittelsbachischen Rheinpfalzgrafen und den Herzögen von Bayern. Ein Beitrag zum Normenwandel in der Krise des Spätmittelalters*, Paderborn (Schöningh) 1993, XII-324 p. (Quellen und Forschungen aus dem Gebiet der Geschichte, Neue Folge, 16).

Ce sont les deux premiers mots du long titre de l'ouvrage qui en forment la ligne directrice et l'orientation: règlement dynastique et construction de l'Etat. D'emblée, dans cette étude consacrée aux conflits dynastiques considérés comme facteurs de renforcement de la souveraineté chez les Wittelsbach du comté palatin et du duché de Bavière à la fin du Moyen Age, l'auteur pose une sorte de correspondance et d'interdépendance entre l'ordre intérieur des dispositions familiales princières et l'ordre extérieur de l'élaboration étatique d'une principauté territoriale. Il s'agit donc d'observer comment, dans la dynastie des Wittelsbach dont les branches principales tiennent à la fois le Palatinat et la Bavière, les rivalités et les disputes mais aussi les accords et les consensus ont contribué à la maturation d'un Etat territorial mieux organisé, plus stable et plus cohérent, en un mot plus »moderne« (encore qu'on ne trouve aucune pesée critique de cette notion au regard des lignes de force du Moyen Age tardif).

Il est assuré, comme le rappelle heureusement l'introduction du livre, que les conceptions des historiens sur la noblesse ont considérablement évolué. La peinture d'une classe fermée et arc-boutée sur des privilèges datant prétendument des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles n'est en effet plus de mise, conception largement remplacée aujourd'hui par le portrait d'un groupe bien plus ouvert et en constant renouvellement, par mariage ou anoblissement: fluidité que l'on repère également chez les plus grandes dynasties princières des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Que ce groupe participe au premier chef à la constitution et à la structuration de l'Etat, comme le rappelle encore l'auteur dans ses préliminaires, ne surprendra pas non plus. C'est seulement en abordant le cœur de son sujet que le chercheur définit plus précisément son angle d'attaque: comment la politique dynastique d'une maison en vient-elle à se placer au centre de la pratique politique qu'elle finit par encadrer et légitimer? Question que l'on résumera plus simplement par celle qui consiste à savoir tout simplement comment un lignage princier devient dynastie au sens politique fort que reçoit ce mot dans l'Occident du bas Moyen Age. Heinz-Dieter Heimann remarque que c'est une question que peu d'historiens se sont posée, et particulièrement pour l'espace méridional allemand qu'il prend en compte dans son étude. Son regret sonnerait encore plus juste si sa bibliographie, exclusivement en allemand, avait toutefois pris la précaution de retenir quelques grands titres de l'historiographie française pour laquelle les questions de dynastie, de mémoire princière et de propagande sont assez familières et pas seulement appliquées au seul cas des Capétiens. Si l'on est ainsi surpris de ne pas trouver une seule fois le nom de Bernard Guenée, loin d'être un étranger pour les chercheurs allemands, on l'est plus encore de ne pas trouver mentionnée la thèse (publiée en 1985) de Jean-Marie Moeglin sur les »Ancêtres du Prince« qui s'occupe précisément de problèmes semblables et qui plus est concernant les Wittelsbach et la Bavière ...

On n'en suivra pas moins avec intérêt cependant le fil directeur de l'auteur qui tient à étudier les arrangements dynastiques observés chez les Wittelsbach, l'une des dynasties les plus dynamiques et conquérantes du royaume de Germanie depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, arrangements conçus comme des normes de régulation politique et des facteurs de justification d'une maison princière qui sort gagnante des recompositions territoriales allemandes de la fin du Moyen Age. Pour ce faire, l'auteur se livre, dans l'ordre chronologique, à l'étude minutieuse des successions chez les Wittelsbach en Bavière et dans le Palatinat depuis le partage territorial de 1255 entre les deux fils du duc et comte Otton II. Parallèlement, l'analyse se nourrit de l'observation des attributions territoriales qui accompagnent ces changements afin de mettre à jour des règles, des normes, bref une véritable logique dynastique à l'œuvre. On constate ainsi une rationalisation de plus en plus grande de ces pratiques successorales dans les deux morceaux de l'héritage des Wittelsbach, en particulier sous l'égide d'une part des

comtes palatins Robert I<sup>er</sup> (1353–1390) et Robert II (1390–1398), ce dernier père du roi Robert de Palatinat (1400–1410), et d'autre part sous la conduite de Louis IV, duc de Bavière depuis 1294, puis roi et empereur de 1314 à 1347. Considérant le destin royal de deux de ces princes, n'eût-il pas été intéressant de se demander si la logique dynastique territoriale a aidé à la prise du pouvoir et pourquoi elle n'a pas réussi à l'échelon supérieur? A défaut de répondre à cette question, l'auteur insiste bien en revanche sur la recherche constante par ces princes de normes et d'ordre dans une histoire dynastique dominée par les conflits et les compétitions. En ce sens, les ordonnances palatines de 1368, 1378 et 1395 méritent toute l'attention car elles posent le principe d'une unité territoriale supérieure au droit du sang, et ce dans une principauté qui disposait du *Kurrecht*.

L'étude ne manque pas de prendre également en compte les représentations politiques au sein même de la dynastie: réactions et dédommagements de cadets écartés de la succession, discours de justification par l'histoire produits lors de tel partage, de tel mariage ou de telle spoliation ... Tout cela aide bien à comprendre les processus de formation d'un Etat saisis au niveau d'un territoire. Pour l'auteur, la conclusion est justifiée qui voit dans l'autoproclamation de la dynastie, un des facteurs premiers et essentiels de ce qu'il baptise selon un vocable dont on pourrait discuter »l'histoire constitutionnelle prémoderne«. Chaque dynastie, et les Wittelsbach ici n'agissent pas différemment des Habsbourg, des Luxembourg ou des Hohenzollern dont l'évocation parallèle est un peu trop rapide, a été ainsi conduite dans cette entreprise d'affirmation de soi et de son Etat à bâtir l'histoire personnelle de ses propres normes et de leur réception par le groupe familial dirigeant. En somme, pour que la dynastie devînt point d'ancrage de l'Etat territorial, il fallait qu'elle se fit elle-même institution normative. L'essentiel tient au fait que ce ne sont pas de simples dispositions successorales qui permirent cette évolution, mais l'affirmation et le développement de règles qui avaient en même temps une fonction sociale et politique orientée vers une plus large souveraineté. Les normes dynastiques adoptées par les Wittelsbach forment ainsi un tout: la primogéniture s'accompagne de l'intégrité territoriale, d'une définition de la minorité, d'un droit d'aînesse et d'un droit des filles à transmettre; autant de dispositions entérinées et légitimées par la Bulle d'Or de 1356 pour les maisons princières. Pourtant, quand on sait le rôle qu'aurait pu jouer dans ce dispositif la sacralité, on s'étonnera de ne pas voir les conclusions de l'auteur aboutir à une analyse des réactions et du sentiment du haut clergé et de l'Eglise territoriale à cet égard. Il est certain en tout cas que, touchant l'exercice de ces pratiques, la branche palatine des Wittelsbach a semblé oeuvrer plus strictement afin de s'accaparer la voix électorale, sans que l'on comprenne bien toutefois pour quelles raisons elle échappe à la branche bavaroise, apparemment mieux placée politiquement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et mieux armée idéologiquement (voir ainsi de nouveau les conclusions fortes du livre de Jean-Marie Moeglin) pour la conserver.

En dépit de quelques oublis, l'ouvrage a le mérite de faire mieux encore comprendre combien l'épanouissement de la souveraineté territoriale à la fin du Moyen Age se fit au moins autant au niveau de la famille princière que de l'administration de la principauté et combien, à côté du rôle des Etats régionaux et de la féodalité transformée, la politique matrimoniale des dynasties princières fut bien, spécificité allemande s'il en est, le troisième pilier de la construction d'un Etat autre et différent.

Pierre MONNET, Dijon